

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Récclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-566825

51234



Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

09392

Société :

Optique

Autres

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

GUETTAR Khalid

Date de naissance :

15-04-1970

Adresse :

ARBAWAT Taman, 1mm 07, apt 03
Dar Bouazza

Tél. :

0662 79 84 61

Total des franchises

1385, n° 4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Dr GUETTAR Khalid
Médecin Généraliste
Derb El Miter, Rue 1, N° 40 El Fida
Casablanca - Tél: 0522 28 44 51
Portable: 06 65 19 20 91

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 19/01/20

W. Khalid

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE ELYSEE SARL Al hadimi Al Ball (Ex AV Taddart) lot 3 el Besita 14 mazagh N°1 Ain chock nra - Maroc - Tel: 05 22 52 00 52	14/11/2010	95,10 Dhs

avenue Al hadimi Al Mall (Ex, AV Taddart) lot
bâtiment 13 et 15 secteur 14 magasin N°1 Ain chock
Casablanca - Maroc - Tel: 05 22 52 00 52

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16.11.20	B.T.3.7	4000 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES MONTANT HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée

~~FRAIS~~

qué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch, likely upper, with 12 numbered teeth. The teeth are arranged in a curve, with the central vertical line passing through the 6th and 7th teeth. The teeth are numbered as follows: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5. The numbers 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5 are placed to the left of the teeth, and 8, 7, 6, 5 are placed to the right of the teeth. A central vertical line passes through the 6th and 7th teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



SOS MEDECIN MEDECIN D'URG

UT.AV. : 0 8 2 0 2 2

P.P.V.

LOT N° : 1 2 9 6 0 9 3

7 9 7 0

09366030/4

79,70

À : Casablanca Le : 14/11/2020

N° Khalid Guettar

Lithium 500 mg 30 x 1 79,70 dh

WT 3 19 x 21 15,30 dh

Zinseki 200 mg x 20

PHARMACIE ELYSEE SARL

Av. Hassan II, 14, Casablanca
Maroc - Tél: 0522 52 00 52

Vita C 1000®

LOT 09031 20
EXP 09/2023
PPW 150DH30

Dr GUESSOUS Mohamed Rachid
Médecin Généraliste
Casablanca - Tel: 0522 65 79 23
Portable: 06 65 79 23 31

0661 14 09 80 • 0522 47 47 47 • 0522 20 20 20

Siège Social : SOS MEDECIN Urgence à domicile 24H/24

44, Rue des Hôpitaux - CASABLANCA 20 360 Maroc

Régulation : 0661 14 09 80 / 0522 47 47 47 / 0(212) 522 20 20 20

E-mail : contact@sosmedecincasa.com • E-mail : sosmedecin20@gmail.com



SOS MEDECIN MEDECIN D'URGENCE



À: Gra Le: 19/11/2020

N'Khalid Guettar

Prise faite

Test PCR

Prélevé



Dr GUESSOUS Mohamed Rachid
Médecin Généraliste
Derb El Mitter, Rue 1, N° 40 El Fida
Casablanca - Tel. 0522 28 44 57
Portable: 06.65.79.20.91



0661 14 09 80 • 0522 47 47 47 • 0522 20 20 20

Siège Social : SOS MEDECIN Urgence à domicile 24H/24

44, Rue des Hôpitaux - CASABLANCA 20 360 Maroc

Régulation : 0661 14 09 80 / 0522 47 47 47 / 0(212) 522 20 20 20

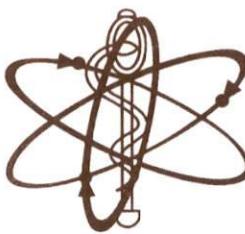
E-mail : contact@sosmedecincasa.com • E-mail : sosmedecin20@gmail.com

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genétique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mr Khalid GUETTAR
Né(e) le : 15-04-1970
Dossier N° : 2011160257

Date de l'examen : 16-11-2020
Prélevé le : 16-11-2020 09:46 en interne
Edité le : 17-11-2020



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

DR :
Adresse :

Page 1 / 1

VIROLOGIE MOLECULAIRE (SARS-CoV-2)

Nature du prélèvement

Ecouvillon naso-pharyngé

Résultat

Négatif

Conclusion

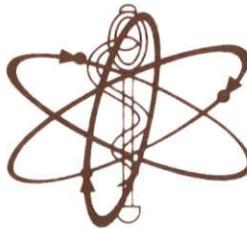
Absence de l'ARN viral du SARS-CoV-2

Technique: RT-PCR temps réel, GeneProof SARS-CoV-2 PCR Kit.

Conformité
Fékkak

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2011160257

Mr Khalid GUETTAR

Demande N° 2011160257

Date de l'examen : 16-11-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Recherche SARS CoV2 par RT-PCR	E700	E

Total des B : 0 4557



TOTAL DOSSIER : 700 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :sept cents dirhams DH

